

 Centre Médical de La Côte

Dr Pierre Kaeser

Médecine interne FMH

Maladies allergiques et immunologie clinique

Tél. 032 727 11 85 Fax. 032 727 11 88

Monsieur
Hannes Jacob
Fg de l'Hôpital 13
2000 NEUCHÂTEL

Corcelles, le 20 mars 2019

Avec les compliments du Dr Kaeser

Dr Pierre Kaeser
Médecine interne FMH
Maladies allergiques et immunologie clinique
Tél. 032 727 11 85 Fax. 032 727 11 88

COPIE

Monsieur le Docteur
Yves Collioud-Robert
Av. du Collège 6
2017 BOUDRY

Corcelles, le 20 mars 2019

Madame [REDACTED] Mélanie, née le [REDACTED]

Cher Ami,

J'ai revu ta patiente susnommée à ma consultation le 09.02.2019 et organisé un test de provocation avec différents fruits et légumes le 16.03.2019.

Diagnostics :

- **Rhinoconjonctivite saisonnière sur hypersensibilités polliniques multiples.**
- **Allergie alimentaire aux PR-10.**

Discussion et évaluation du cas :

Je ne reviens pas en détail sur les antécédents de cette patiente que j'avais examinée, en décembre 2017, en raison d'une allergie croisée entre les pollens d'arbres et les PR-10 responsables d'une intolérance à pratiquement tous les fruits ingérés. La patiente présentait également une intolérance particulièrement importante aux ombellifères, en particulier le céleri et la noix de cajou.

Elle a consulté dans l'intervalle M. Hannes Jacob, thérapeute et guérisseur sur la place de Neuchâtel, qui a pratiqué un traitement et proposé à la patiente d'effectuer un test de provocation. Après un bilan sanguin qui a montré la quasi-disparition de toutes les allergies alimentaires identifiées chez cette patiente, nous avons organisé, sous surveillance stricte à la permanence, un test de provocation durant lequel la patiente a ingéré toutes sortes de fruits crus, du céleri, des noisettes et une noix de cajou. Elle n'a présenté strictement aucune manifestation ce qui confirme indéniablement l'efficacité du traitement appliqué par M. Hannes Jacob, chez elle. -

Ce n'est pas la première fois que je suis confronté à un succès de ce thérapeute, ce qui bien sûr ravi les patients qui peuvent à nouveau ingérer tous les fruits qui leur étaient interdits jusqu'alors.

██████ Mélanie, ██████

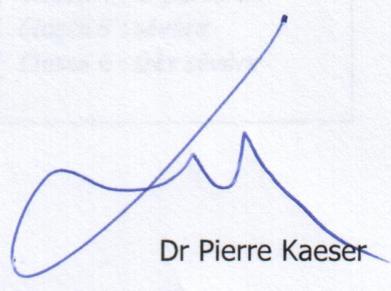
J'ai dit, à la patiente, de juger de l'impact de ce traitement sur les éventuelles allergies polliniques puisque les PR-10 sont en partie responsables de la rhinoconjonctivite irritative qui gêne Mme ██████ pendant la saison pollinique.

En te remerciant de ta confiance et en restant à disposition pour tout renseignement complémentaire, je t'adresse, Cher Ami, mes salutations amicales.

Service Allergologie
Unité d'Allergologie Clinique
Prof. Pierre Kaeser
Centre Médical de la Côte
2000 Neuchâtel

- Classe 1 - pollen
- Classe 2 - ambrosie
- Classe 3 - armoise
- Classe 4 - armoise
- Classe 5 - pollen
- Classe 6 - pollen

Date : 09.02.2019
Nom (patronyme) :
Date de naissance : 08.01.1932



Dr Pierre Kaeser

Test effectués	Classe (P+R)	Concentration (µg/ml)
117 Nausée	0	0.00
120 Arumde	0	0.00
131 Carotte	0	0.00
133 Orange	0	0.00
149 Pomme	3	0.00
155 Céleri	0	0.00
2230 Armoise	1	0.00
1341 Framboise	0	0.00
1425 Prosopis Cor43	0	0.00
1434 Pomme (PR-10)	0	0.00
1438 Pêche (LTC)	0	0.00

RESULTATS DES DOSAGES IgE SPECIFIQUES PAR CAP-RAST FEIA

Dr Pierre KAESER
Médecine interne FMH
Spéc. Maladies allergiques
et immunologie clinique
Petit Berne 14
Centre Medical de la Côte
2035 Corcelles

Classe 0 : pas d'allergie
Classe 1 : faible
Classe 2 : modérée
Classe 3 : moyenne
Classe 4 : importante
Classe 5 : sévère
Classe 6 : très sévère

Date : 09.02.2019
Nom patient(e) : [REDACTED] Mélanie
Date de naissance : [REDACTED]

Tests effectués	Classe (0 à 6)	Concentration (<0.35 kUA/l.)
-----------------	-------------------	---------------------------------

f17	Noisette	0	0.00
f20	Amande	0	0.00
f31	Carotte	0	0.00
f33	Orange	0	0.00
f49	Pomme	0	0.00
f85	Céleri	0	0.00
f210	Ananas	1	0.50
f343	Framboise	0	0.00
f425	Noisette CorA8	0	0.00
f434	Pomme (PR-10)	0	0.00
f420	Pêche (LTP)	0	0.00